

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2472**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

DUT : Diplôme universitaire de technologie Gestion des entreprises et des administrations option finance comptabilité

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1967)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les PME et les grandes entreprises disposent d'un service comptable ou d'une direction financière chargés de contrôler les flux financiers de l'entreprise. Les cabinets d'experts comptables disposent de collaborateurs aptes au suivi de dossiers.

En tant qu'assistant dans les services comptables ou financiers des entreprises ou en cabinet d'expertise comptable, ce professionnel collecte, vérifie et traite les données relatives aux mouvements financiers de l'entreprise. Il élabore des documents de synthèse (bilan, compte d'exploitation, compte de résultats) destinés aux gestionnaires et décideurs de l'entreprise (direction, direction générale, direction commerciale).

Il recueille et transmet les informations nécessaires aux intermédiaires extérieurs à l'entreprise (clients, fournisseurs et administration fiscale ou sociale).

Maîtriser les outils de gestion comptable. Utiliser les techniques et méthodes financières.

Etre rigoureux, organisé et savoir travailler en équipe.

Connaître le fonctionnement de l'entreprise.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans les services comptables et de contrôle de gestion des entreprises ou en cabinet d'expertise comptable.

Il occupe des postes d'assistant dans les services comptables et de contrôle de gestion des entreprises ou de collaborateur en cabinet.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1203 : Comptabilité

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Langages fondamentaux et environnement économique et juridique : Expression et communication, langue vivante, économie, droit, politique générale et stratégie de l'entreprise

- Système d'information de gestion :

Informatique et système d'information, statistiques et méthodes d'aide à la décision, comptabilité approfondie et comptabilité des sociétés (opérations internationales, préparation des comptes annuels ...), système d'information du domaine financier et comptable (logiciels spécialisés, tableur)

- Fonctionnement et pilotage des organisations, des entreprises :

Gestion juridique et fiscale (droit des sociétés, TVA, imposition du résultat...), gestion financière (marchés financiers, relations banques entreprises, diagnostic financier, décisions financières), contrôle de gestion (gestion des activités commerciales, de production)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		enseignants et professionnels
En contrat d'apprentissage	X		enseignants et professionnels
Après un parcours de formation continue	X		enseignants et professionnels
En contrat de professionnalisation	X		enseignants et professionnels
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		enseignants et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 20 juillet 1998 relatif à l'organisation des études conduisant au diplôme universitaire de technologie de certaines spécialités
B.O du 30 juillet 1998 (programmes pédagogiques nationaux)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :****Lieu(x) de certification :****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**